



**PERSONNELS ENSEIGNANTS ET NON ENSEIGNANTS,
PRÉCAIRES, AGENTS TERRITORIAUX... POUR L'ÉDUCATION,
TOUS CONCERNÉS !**

**CONDITIONS DE TRAVAIL, EMPLOIS, SALAIRES, FORMATION,
REVALORISATION DES MÉTIERS...**



Grève Education le mardi 3 février

Les politiques d'austérité engagées sous le gouvernement Fillon et poursuivies depuis 2012, par les gouvernements Ayrault puis Valls, illustrées par la mise en place du pacte de responsabilité, ont pour principales victimes les services publics. L'Éducation, bien que dite prioritaire, souffre du manque de moyens, de conditions de travail difficiles et du manque de reconnaissance des personnels face à une démographie dynamique dont les gouvernants ne prennent pas la mesure.



SALAIRES

Tandis que les recteurs ont obtenu une revalorisation de leurs primes, les personnels de l'Éducation Nationale verront le point d'indice une nouvelle fois gelé. La précarité, symbolisée par le recrutement de contractuels et par la situation des CUI-AESH, s'installe.

Il est urgent de :

- revaloriser le point d'indice et de l'indexer sur les prix,
- prendre des mesures de rattrapage pour tous, avec une augmentation de 50 points d'indice (230 € mensuels),
- généraliser et uniformiser le versement des indemnités.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les créations de postes dans l'éducation nationale ne répondent en rien aux besoins. Ces décisions maintiennent les effectifs dans les classes à des niveaux inacceptables pour les élèves et empêchant les personnels (enseignants, ATSEM, infirmières, intervenants extérieurs...) de mener à bien leur mission éducative au service des élèves. La réforme des rythmes scolaires ne peut être une réponse aux difficultés rencontrées par la communauté éducative. Pire, elle les accentue et remet en cause le statut de fonctionnaire au lieu de le renforcer. Ce dossier n'est pas clos et demande à être revu, tout comme celui de l'éducation prioritaire dont la nouvelle carte, délivrée à moyen constant, est loin d'être satisfaisante.

Les organisations syndicales réclament :

- des recrutements conséquents dans tous les corps de métier,
- la baisse des effectifs pour une meilleure prise en charge de la difficulté scolaire,
- la suspension et la remise à plat de la réforme des rythmes scolaires,
- l'assurance, pour la fonction publique d'Etat, de ne pas être « territorialisée »,
- défendre et améliorer le statut de fonctionnaire,
- la fin des pressions managériales (source de harcèlement, de discrimination...),
- donner des moyens à l'éducation prioritaire et maintenir le pouvoir d'achat des équipes sortant de ce dispositif.

FORMATION :

Quel que soit notre métier dans l'éducation, la formation initiale et continue doit s'effectuer face à des formateurs et non en ligne et bénéficier de moyens pour regagner en qualité.

Se battre pour :

- qu'une véritable formation continue dotée de moyens se mette en place,
- que la formation initiale des enseignants soit révisée avec un fonctionnement 1/3 en responsabilité, 2/3 en formation à l'ESPE,
- que les stagiaires bénéficient des mêmes vacances que les autres enseignants.

Les investissements d'aujourd'hui font les économies de demain !!!